

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 24110059300052	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NARBONNE AGGLO

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 20

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 31

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 32

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 33

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 35

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 36

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 37

A3.2 - Etalement des provisions 38

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 39

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 40

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 41

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 42

B1.7 - Etat des engagements reçus 43

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 44

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 45

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 46

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 49

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 50

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 51

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 684 463,00	11 850 084,33
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 834 378,67
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	12 684 463,00	12 684 463,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 854 176,38	13 792 248,67
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 726 103,62	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 788 031,33
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	19 580 280,00	19 580 280,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	32 264 743,00	32 264 743,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 821 600,00	0,00	3 174 001,00	3 174 001,00	3 174 001,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	925 000,00	0,00	964 000,00	964 000,00	964 000,00
014	Atténuations de produits	311 000,00	0,00	358 000,00	358 000,00	358 000,00
65	Autres charges de gestion courante	140 500,00	0,00	100 100,00	100 100,00	100 100,00
Total des dépenses de gestion des services		4 198 100,00	0,00	4 596 101,00	4 596 101,00	4 596 101,00
66	Charges financières	775 000,00	0,00	1 164 000,00	1 164 000,00	1 164 000,00
67	Charges exceptionnelles	206 319,00	0,00	274 362,00	274 362,00	274 362,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 479 419,00	0,00	6 334 463,00	6 334 463,00	6 334 463,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 000 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 792 405,00		3 850 000,00	3 850 000,00	3 850 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 792 405,00		6 350 000,00	6 350 000,00	6 350 000,00
TOTAL		11 271 824,00	0,00	12 684 463,00	12 684 463,00	12 684 463,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 684 463,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 286 560,00	0,00	9 883 708,33	9 883 708,33	9 883 708,33
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	400 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	41 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
Total des recettes de gestion des services		8 727 560,00	0,00	10 242 208,33	10 242 208,33	10 242 208,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	114 500,12	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 842 060,12	0,00	10 252 208,33	10 252 208,33	10 252 208,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 565 697,00		1 597 876,00	1 597 876,00	1 597 876,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 565 697,00		1 597 876,00	1 597 876,00	1 597 876,00
TOTAL		10 407 757,12	0,00	11 850 084,33	11 850 084,33	11 850 084,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	834 378,67
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 684 463,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 752 124,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	47 663,65	23 312,05	45 000,00	45 000,00	68 312,05
21	Immobilisations corporelles	143 009,08	5 007,84	101 000,00	101 000,00	106 007,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 964 189,00	1 697 783,73	9 336 676,00	9 336 676,00	11 034 459,73
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 154 861,73	1 726 103,62	9 482 676,00	9 482 676,00	11 208 779,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 317 100,00	0,00	6 534 702,38	6 534 702,38	6 534 702,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	926 091,69	0,00	38 922,00	38 922,00	38 922,00
020	Dépenses imprévues	700 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		4 943 191,69	0,00	6 623 624,38	6 623 624,38	6 623 624,38
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 098 053,42	1 726 103,62	16 106 300,38	16 106 300,38	17 832 404,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 565 697,00		1 597 876,00	1 597 876,00	1 597 876,00
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 715 697,00		1 747 876,00	1 747 876,00	1 747 876,00
TOTAL		14 813 750,42	1 726 103,62	17 854 176,38	17 854 176,38	19 580 280,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 580 280,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 712 904,00	0,00	753 000,00	753 000,00	753 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 800 000,00	0,00	4 012 602,00	4 012 602,00	4 012 602,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	26 646,67	26 646,67	26 646,67
Total des recettes d'équipement		6 512 904,00	0,00	4 792 248,67	4 792 248,67	4 792 248,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	3 000 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 000 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 512 904,00	0,00	7 292 248,67	7 292 248,67	7 292 248,67
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 000 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00



040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 792 405,00		3 850 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		150 000,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 942 405,00		6 500 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00
TOTAL		15 455 309,00	0,00	13 792 248,67	13 792 248,67	13 792 248,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 788 031,33
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 580 280,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 752 124,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 174 001,00		3 174 001,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	964 000,00		964 000,00
014	Atténuations de produits	358 000,00		358 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 100,00		100 100,00
66	Charges financières	1 164 000,00	0,00	1 164 000,00
67	Charges exceptionnelles	274 362,00	50 000,00	324 362,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00		300 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 500 000,00	2 500 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 334 463,00	6 350 000,00	12 684 463,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 684 463,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 597 876,00	1 597 876,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 534 702,38	0,00	6 534 702,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	68 312,05	0,00	68 312,05
21	Immobilisations corporelles (6)	106 007,84	0,00	106 007,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	11 034 459,73	150 000,00	11 184 459,73
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	38 922,00	0,00	38 922,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	17 832 404,00	1 747 876,00	19 580 280,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 580 280,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 883 708,33		9 883 708,33
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	350 000,00		350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 500,00		8 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	1 597 876,00	1 607 876,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 252 208,33	1 597 876,00	11 850 084,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

834 378,67

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 684 463,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	753 000,00	0,00	753 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 012 602,00	0,00	4 012 602,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 646,67	150 000,00	176 646,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 800 000,00	3 800 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 500 000,00	2 500 000,00
Recettes d'investissement – Total		4 792 248,67	6 500 000,00	11 292 248,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
--

5 788 031,33

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

2 500 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

19 580 280,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 821 600,00	3 174 001,00	3 174 001,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	570 500,00	1 066 000,00	1 066 000,00
6062	Produits de traitement	120 000,00	220 000,00	220 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	43 000,00	52 000,00	52 000,00
6064	Fournitures administratives	400,00	1,00	1,00
6066	Carburants	31 500,00	34 500,00	34 500,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	16 500,00	16 500,00
611	Sous-traitance générale	784 000,00	800 000,00	800 000,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	17 000,00	17 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	160 000,00	156 000,00	156 000,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 921,00	6 400,00	6 400,00
6168	Autres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	283 000,00	144 000,00	144 000,00
6226	Honoraires	148 000,00	100 000,00	100 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	27 000,00	27 000,00
6228	Divers	405 000,00	400 000,00	400 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions	2 000,00	600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	27 000,00	27 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	800,00	800,00
627	Services bancaires et assimilés	17 879,00	19 200,00	19 200,00
6287	Remboursements de frais	100 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	8 500,00	8 500,00	8 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	1 100,00	1 100,00
6378	Autres taxes et redevances	54 900,00	54 900,00	54 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	925 000,00	964 000,00	964 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6331	Versement de mobilité	6 300,00	6 425,00	6 425,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 700,00	12 090,00	12 090,00
6411	Salaires, appointements, commissions	621 500,00	625 000,00	625 000,00
6413	Primes et gratifications	4 000,00	4 000,00	4 000,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	5 800,00	22 850,00	22 850,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	103 200,00	102 000,00	102 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	5 300,00	6 435,00	6 435,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	117 500,00	130 000,00	130 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	6 700,00	5 700,00	5 700,00
6471	Prestations directes	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits (7)	311 000,00	358 000,00	358 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	311 000,00	358 000,00	358 000,00
65	Autres charges de gestion courante	140 500,00	100 100,00	100 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	139 997,00	100 000,00	100 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	503,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 198 100,00	4 596 101,00	4 596 101,00
66	Charges financières (b) (8)	775 000,00	1 164 000,00	1 164 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	790 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-15 000,00	64 000,00	64 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	206 319,00	274 362,00	274 362,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	126 319,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	80 000,00	274 362,00	274 362,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 479 419,00	6 334 463,00	6 334 463,00
023	Virement à la section d'investissement	2 000 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le 03/04/2023 ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF	Vote (4) S10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 792 405,00	3 850 000,00	3 850 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	50 000,00	50 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 792 405,00	3 800 000,00	3 800 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 792 405,00	6 350 000,00	6 350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 792 405,00	6 350 000,00	6 350 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 271 824,00	12 684 463,00	12 684 463,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 684 463,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	462 919,10
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	398 919,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	64 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 286 560,00	9 883 708,33	9 883 708,33
704	Travaux	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	7 891 560,00	9 243 798,33	9 243 798,33
706121	Redevance modernisation des réseaux	45 000,00	289 910,00	289 910,00
70613	Participations assainissement collectif	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	400 000,00	350 000,00	350 000,00
741	Primes d'épuration	400 000,00	350 000,00	350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	41 000,00	8 500,00	8 500,00
7588	Autres	41 000,00	8 500,00	8 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 727 560,00	10 242 208,33	10 242 208,33
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	114 500,12	10 000,00	10 000,00
7714	Récouvrement créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	104 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	10 000,12	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 842 060,12	10 252 208,33	10 252 208,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 565 697,00	1 597 876,00	1 597 876,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 535 697,00	1 597 876,00	1 597 876,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 565 697,00	1 597 876,00	1 597 876,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 407 757,12	11 850 084,33	11 850 084,33

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	834 378,67
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 684 463,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	47 663,65	45 000,00	45 000,00
2031	Frais d'études	45 951,15	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 712,50	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	143 009,08	101 000,00	101 000,00
2118	Autres terrains	62 633,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	36 876,08	34 500,00	34 500,00
21562	Service d'assainissement	10 000,00	11 500,00	11 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	33 500,00	51 000,00	51 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 964 189,00	9 336 676,00	9 336 676,00
2313	Constructions	0,00	3 007 344,00	3 007 344,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 964 189,00	6 329 332,00	6 329 332,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 154 861,73	9 482 676,00	9 482 676,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 317 100,00	6 534 702,38	6 534 702,38
1641	Emprunts en euros	3 300 000,00	3 500 000,38	3 500 000,38
166	Refinancement de dette	0,00	3 012 602,00	3 012 602,00
1678	Autres dettes condit° particulières	15 000,00	20 000,00	20 000,00
1687	Autres dettes	2 100,00	2 100,00	2 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	926 091,69	38 922,00	38 922,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	926 091,69	38 922,00	38 922,00
020	Dépenses imprévues	700 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		4 943 191,69	6 623 624,38	6 623 624,38
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 098 053,42	16 106 300,38	16 106 300,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 565 697,00	1 597 876,00	1 597 876,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 535 697,00	1 597 876,00	1 597 876,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	869 402,00	1 597 876,00	1 597 876,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 026,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 890,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	189 853,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	36 837,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	3 333,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	417 356,00	0,00	0,00
	Charges transférées	30 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 715 697,00	1 747 876,00	1 747 876,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 813 750,42	17 854 176,38	17 854 176,38

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 726 103,62
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 580 280,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.



- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 712 904,00	753 000,00	753 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 191 800,00	753 000,00	753 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	521 104,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 800 000,00	4 012 602,00	4 012 602,00
1641	Emprunts en euros	4 800 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	3 012 602,00	3 012 602,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	26 646,67	26 646,67
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	26 646,67	26 646,67
Total des recettes d'équipement		6 512 904,00	4 792 248,67	4 792 248,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
1068	Autres réserves	3 000 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 000 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 512 904,00	7 292 248,67	7 292 248,67
021	Virement de la section d'exploitation	2 000 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 792 405,00	3 850 000,00	3 850 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	50 000,00	50 000,00
28031	Frais d'études	217 341,00	3 800 000,00	3 800 000,00
28033	Frais d'insertion	2 833,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 365,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	18 529,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	711 929,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 786 203,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 795,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	299 203,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	708 013,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	9 875,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	18 431,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 242,00	0,00	0,00
28188	Autres	646,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 792 405,00	6 350 000,00	6 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 942 405,00	6 500 000,00	6 500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 455 309,00	13 792 248,67	13 792 248,67

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	5 788 031,33
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 580 280,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.



(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

03/04/2023

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES 03/04/2023

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					69 932 354,31									
1641 Emprunts en euros (total)					69 932 354,31									
E-A-2005-02	CREDIT AGRICOLE	01/09/2005	01/09/2005	01/09/2006	750 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2005-03	CREDIT AGRICOLE	01/09/2005	01/09/2005	01/09/2006	300 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2005-05	CREDIT AGRICOLE	03/11/2005	03/11/2005	02/02/2006	1 400 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.09 sur Euribor 3M) + 0.09	2,278	2,298	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2006-02	CREDIT AGRICOLE	25/07/2006	25/07/2006	25/06/2007	800 000,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2006-04	CAISSE D'EPARGNE	09/10/2006	09/10/2006	25/01/2007	1 900 000,00	F	Taux fixe à 4.29 %	4,290	4,360	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2006-06	SOCIETE GENERALE	22/12/2006	22/12/2006	22/03/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.8739 %	3,874	3,989	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-04	SFIL CAFFIL	06/06/2007	06/06/2007	01/10/2007	750 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.02 sur Euribor 3M) + 0.02	4,145	4,272	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-07	SOCIETE GENERALE	20/07/2007	20/07/2007	20/10/2007	2 300 000,00	F	Taux fixe à 4.7984 %	4,798	4,958	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-08	SFIL CAFFIL	25/07/2007	25/07/2007	01/11/2007	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	4,981	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-10	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2007	24/12/2007	20/03/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,711	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-12	SOCIETE GENERALE	11/12/2007	11/12/2007	11/03/2008	700 000,00	F	Taux fixe à 4.6389 %	4,639	4,720	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2008-03	CAISSE D'EPARGNE	03/06/2008	03/06/2008	25/09/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,634	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2008-05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/11/2008	25/11/2008	25/11/2009	700 000,00	F	Taux fixe à 5.32 %	5,320	5,320	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2009-03	SOCIETE GENERALE	22/06/2009	30/06/2009	30/06/2010	500 000,00	V	Euribor 3M + 0.75	1,835	1,875	EUR	A	C	O	A-1

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023



Publié le

ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Caractéristique des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
E-A-2009-10	CAISSE D'EPARGNE	03/11/2009	15/11/2009	25/04/2010	1 200 000,00	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	3,890	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2009-14	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2009	05/05/2010	25/03/2011	750 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2010-02	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2010	20/12/2010	25/03/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,066	EUR	T	C	O	A-1
E-A-2010-07	CREDIT AGRICOLE	10/12/2010	07/04/2011	06/04/2012	5 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.28 sur Euribor 12M) + 0.28	2,293	2,293	EUR	A	C	O	A-1
E-A-2012-03-R	ARKEA	06/07/2018	30/07/2018	30/06/2019	2 356 177,00	V	(Euribor 12M + 0.35)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,350	0,355	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2013-01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/12/2012	28/05/2013	01/01/2014	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2015-01	CREDIT AGRICOLE	05/11/2014	05/08/2015	05/03/2016	1 700 000,00	F	Taux fixe à 2.87 %	2,870	2,870	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2016-01	CREDIT AGRICOLE	03/12/2015	01/04/2016	01/08/2016	1 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.17)-Floor -1.17 sur Moyenne Euribor 3M	0,940	0,943	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2016-02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/07/2014	30/06/2016	01/07/2017	1 214 706,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2017-01	SOCIETE GENERALE	15/12/2016	30/10/2017	30/10/2018	1 300 000,00	V	(Euribor 12M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,580	0,588	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2017-02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/12/2015	20/12/2017	01/02/2019	1 850 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2018-01	CREDIT AGRICOLE	04/12/2017	01/04/2018	11/07/2018	1 350 000,00	V	Moyenne Euribor 3M + 0.67	0,342	0,347	EUR	T	P	O	A-1

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023



Publié le

ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts à l'origine du contrat										Devise	Caractéristiques de remboursement	Caractéristiques de remboursement anticipé	Caractéristiques de garantie
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Taux actuariel				
								Niveau de taux (5)	Taux					
E-A-2018-02	SFIL CAFFIL	23/11/2017	01/06/2018	01/06/2019	1 350 000,00	V	(Euribor 12M + 0.51)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,510	0,517	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2019-01	SOCIETE GENERALE	18/12/2018	29/11/2019	29/11/2020	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.34)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,340	0,345	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2020-01	ARKEA	29/07/2019	30/06/2020	30/06/2021	2 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.37)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,370	0,376	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2020-02	SOCIETE GENERALE	23/11/2020	30/06/2021	30/06/2022	2 300 000,00	V	(Euribor 12M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,360	0,365	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2021-01	CREDIT AGRICOLE	03/09/2021	24/08/2022	01/03/2023	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2022-01	BANQUE POSTALE	17/06/2022	20/07/2022	01/08/2023	3 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,467	1,488	EUR	A	C	O	A-1
T-A-2011-01	CREDIT AGRICOLE	30/12/2003	30/12/2003	30/12/2004	86 728,04	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,650	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-06	CREDIT AGRICOLE	08/12/2005	08/12/2005	15/03/2011	651 056,58	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,721	EUR	T	P	O	A-1
T-A-2011-10	CREDIT AGRICOLE	01/04/2005	01/04/2005	01/04/2011	139 208,11	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-16	CREDIT AGRICOLE	01/09/2006	01/09/2006	01/03/2007	71 362,12	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-20	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/05/2011	107 027,75	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,542	EUR	M	P	O	A-1
T-A-2011-25	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/03/2011	138 208,39	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	4,820	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-35	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/08/2011	193 757,17	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,700	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-38	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/06/2011	60 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-43	SFIL CAFFIL	01/01/2011	31/12/2010	01/01/2011	2 671 740,37	F	Taux fixe à 4.86 %	4,860	4,919	EUR	S	P	O	A-1
T-A-2011-44	SFIL CAFFIL	01/01/2011	31/12/2010	01/01/2011	1 946 282,27	V	(Euribor 3M-Floor -0.19 sur Euribor 3M) + 0.19	1,076	1,096	EUR	T	C	O	A-1

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023


Publié le



ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Modalité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
T-A-2011-45	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2011	01/01/2011	30/04/2011	262 448,41	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-46	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2011	01/01/2011	28/02/2011	584 257,81	F	Taux fixe à 4.74 %	4,740	4,809	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2012-07	BANQUE POPULAIRE	25/11/2012	01/01/2012	02/01/2012	232 500,00	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,939	EUR	T	C	O	A-1
T-A-2012-10	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011	01/01/2012	01/07/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	4,420	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2012-11	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2012	01/01/2012	25/01/2012	557 681,78	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,463	EUR	T	P	O	A-1
T-A-2012-12	DEXIA CL	20/12/2006	01/01/2012	01/03/2012	530 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.11 sur Euribor 3M) + 0.11	1,479	1,509	EUR	T	C	O	A-1
T-A-2012-16	CREDIT AGRICOLE	29/09/2008	01/01/2012	05/02/2012	136 705,93	F	Taux fixe à 4.96 %	4,960	5,053	EUR	T	P	O	A-1
T-A-2012-17	CREDIT AGRICOLE	22/04/2008	01/01/2012	01/03/2012	282 509,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,752	EUR	T	P	O	A-1
T-A-2012-27	CREDIT AGRICOLE	01/01/2012	01/01/2012	25/02/2012	3 802 805,79	V	(Euribor 3M + 2.42) + Cap 1.739 sur Euribor 3M	3,624	3,728	EUR	T	P	O	A-1
T-A-2012-34	CREDIT AGRICOLE	01/01/2012	01/01/2012	30/01/2012	3 255 952,07	F	Taux fixe à 2.8 %	2,800	2,830	EUR	T	P	O	A-1
T-A-2012-36	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2012	01/01/2012	25/02/2012	1 861 239,72	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2014-02	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2014	01/01/2014	25/05/2014	90 000,00	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	4,150	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 03/04/2023
 Reçu en préfecture le 03/04/2023
 Publié le
 ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Périodicité des remboursements (6)	Forme d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Niveau de taux (5)						
								Taux actuariel								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					69 932 354,31											

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		41 464 312,61					3 467 320,41	1 050 988,87	0,00	494 014,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		41 464 312,61					3 467 320,41	1 050 988,87	0,00	494 014,57
E-A-2005-02	N	0,00	A-1	148 689,61	2,67	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	47 830,43	5 323,09	0,00	1 193,56
E-A-2005-03	N	0,00	A-1	59 475,82	2,67	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	19 132,18	2 129,23	0,00	477,42
E-A-2005-05	N	0,00	A-1	227 832,87	2,84	V	(Euribor 3M-Floor -0.09 sur Euribor 3M) + 0.09	1,555	75 534,31	5 333,13	0,00	896,92
E-A-2006-02	N	0,00	A-1	219 101,70	3,48	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	51 297,54	9 618,56	0,00	3 785,61
E-A-2006-04	N	0,00	A-1	519 357,54	3,82	F	Taux fixe à 4.29 %	4,360	121 650,50	20 340,78	0,00	3 080,57
E-A-2006-06	N	0,00	A-1	266 898,30	3,97	F	Taux fixe à 3.8739 %	3,989	62 870,73	9 561,55	0,00	197,60
E-A-2007-04	N	0,00	A-1	236 867,85	4,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.02 sur Euribor 3M) + 0.02	2,255	46 126,21	5 529,46	0,00	1 734,74
E-A-2007-07	N	0,00	A-1	758 658,46	4,55	F	Taux fixe à 4.7984 %	4,958	145 767,86	33 803,74	0,00	5 801,21
E-A-2007-08	N	0,00	A-1	660 390,07	4,58	F	Taux fixe à 4.82 %	4,981	126 822,45	29 965,53	0,00	4 286,33
E-A-2007-10	N	0,00	A-1	341 671,81	4,97	F	Taux fixe à 4.63 %	4,711	62 191,96	14 749,96	0,00	359,44
E-A-2007-12	N	0,00	A-1	239 339,74	4,94	F	Taux fixe à 4.6389 %	4,720	43 589,95	10 339,67	0,00	479,26
E-A-2008-03	N	0,00	A-1	45 225,93	0,40	F	Taux fixe à 4.49 %	4,634	45 225,93	680,66	0,00	0,00
E-A-2008-05	N	0,00	A-1	289 913,55	5,90	F	Taux fixe à 5.32 %	5,320	42 280,48	15 423,40	0,00	1 280,81

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	03/04/2023 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
E-A-2009-03	N	0,00	A-1	66 666,71	1,51	V	Euribor 3M + 0.75	1,952	33 333,33	1 832,19	0,00	356,61
E-A-2009-10	N	0,00	A-1	198 112,51	1,32	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	97 166,33	7 706,58	0,00	2 672,36
E-A-2009-14	N	0,00	A-1	168 795,55	2,23	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	55 127,36	3 004,56	0,00	1 545,57
E-A-2010-02	N	0,00	A-1	1 560 000,00	12,98	V	Euribor 3M + 0.57	2,739	120 000,00	55 299,81	0,00	816,10
E-A-2010-07	N	0,00	A-1	2 905 000,00	13,26	V	(Euribor 12M-Floor -0.28 sur Euribor 12M) + 0.28	0,194	207 500,00	5 635,70	0,00	3 837,64
E-A-2012-03-R	N	0,00	A-1	1 739 887,30	10,50	V	(Euribor 12M + 0.35)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,106	155 422,91	25 402,36	0,00	30 866,30
E-A-2013-01	N	0,00	A-1	1 411 807,13	5,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	213 114,42	55 766,38	0,00	47 216,84
E-A-2015-01	N	0,00	A-1	1 210 706,03	12,18	F	Taux fixe à 2.87 %	2,870	78 150,47	34 747,26	0,00	26 635,50
E-A-2016-01	N	0,00	A-1	695 395,68	13,33	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.84)-Floor -0.84 sur Moyenne Euribor 3M	1,855	48 090,75	22 798,48	0,00	4 674,15
E-A-2016-02	N	0,00	A-1	967 163,19	18,50	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	42 344,12	19 343,26	0,00	9 196,81
E-A-2017-01	N	0,00	A-1	1 084 074,91	14,83	V	(Euribor 12M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 12M	3,298	50 002,84	35 737,06	0,00	7 302,78
E-A-2017-02	N	0,00	A-1	1 594 712,47	20,08	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	1,750	63 492,90	27 907,47	0,00	24 488,88
E-A-2018-01	N	0,00	A-1	1 116 897,01	20,28	V	Moyenne Euribor 3M + 0.67	2,551	49 922,55	9 548,10	0,00	795,10
E-A-2018-02	N	0,00	A-1	1 145 369,08	20,42	V	(Euribor 12M + 0.51)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,884	51 811,65	10 114,72	0,00	25 532,89

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	03/04/2023 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
E-A-2019-01	N	0,00	A-1	2 263 396,58	16,91	V	(Euribor 3M + 0.34)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,295	87 117,39	51 909,11	0,00	7 491,86
E-A-2020-01	N	0,00	A-1	1 807 984,59	17,50	V	(Euribor 12M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,540	96 656,24	27 826,39	0,00	34 205,63
E-A-2020-02	N	0,00	A-1	2 231 607,85	18,50	V	(Euribor 12M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,402	71 925,72	31 269,17	0,00	42 165,27
E-A-2021-01	N	0,00	A-1	2 000 000,00	19,17	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	91 985,46	13 772,23	0,00	13 787,00
E-A-2022-01	N	0,00	A-1	3 000 000,00	19,58	V	(Euribor 12M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,488	150 000,00	44 454,58	0,00	46 706,78
T-A-2011-01	N	0,00	A-1	16 008,31	1,01	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	7 822,25	744,39	0,00	375,34
T-A-2011-06	N	0,00	A-1	160 192,33	2,96	F	Taux fixe à 3.67 %	3,721	51 458,95	5 176,21	0,00	166,27
T-A-2011-10	N	0,00	A-1	34 834,20	2,25	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	11 153,57	1 410,77	0,00	716,64
T-A-2011-16	N	0,00	A-1	48 282,48	13,17	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	2 539,75	2 201,68	0,00	1 732,42
T-A-2011-20	N	0,00	A-1	72 546,57	14,07	F	Taux fixe à 4.45 %	4,542	3 790,47	3 151,65	0,00	42,50
T-A-2011-25	N	0,00	A-1	13 884,80	0,23	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	13 884,80	669,27	0,00	0,00
T-A-2011-35	N	0,00	A-1	91 507,73	6,65	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	11 341,97	4 300,86	0,00	1 308,26
T-A-2011-38	N	0,00	A-1	14 709,13	2,48	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	4 728,35	536,88	0,00	187,21
T-A-2011-43	N	0,00	A-1	1 743 417,99	12,00	F	Taux fixe à 4.86 %	4,919	104 260,70	83 478,56	0,00	39 610,23
T-A-2011-44	N	0,00	A-1	1 035 898,05	12,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.19 sur Euribor 3M) + 0.19	2,430	80 371,40	27 384,84	0,00	9 100,83
T-A-2011-45	N	0,00	A-1	227 575,29	29,33	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	3 800,37	9 990,56	0,00	6 549,15
T-A-2011-46	N	0,00	A-1	494 007,02	25,16	F	Taux fixe à 4.74 %	4,809	10 033,81	23 741,16	0,00	19 499,28
T-A-2012-07	N	0,00	A-1	67 500,00	4,25	F	Taux fixe à 4.85 %	4,939	15 000,00	3 000,94	0,00	629,49

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	03/04/2023 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
T-A-2012-10	N	0,00	A-1	167 080,44	8,50	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	15 518,28	7 384,97	0,00	3 330,92
T-A-2012-11	N	0,00	A-1	394 869,72	14,82	F	Taux fixe à 4.39 %	4,463	19 051,64	17 024,00	0,00	2 978,88
T-A-2012-12	N	0,00	A-1	310 000,00	15,42	V	(Euribor 3M-Floor -0.11 sur Euribor 3M) + 0.11	2,142	20 000,00	9 428,39	0,00	879,91
T-A-2012-16	N	0,00	A-1	14 725,84	0,84	F	Taux fixe à 4.96 %	5,053	14 725,84	459,34	0,00	0,00
T-A-2012-17	N	0,00	A-1	204 783,85	15,42	F	Taux fixe à 4.67 %	4,752	9 235,97	9 403,22	0,00	735,64
T-A-2012-27	N	0,00	A-1	2 232 982,83	13,65	V	(Euribor 3M + 2.42) + Cap 1.739 sur Euribor 3M	4,287	161 061,18	91 181,21	0,00	8 617,12
T-A-2012-34	N	0,00	A-1	1 993 494,35	12,33	V	(Euribor 3M-Floor -0.38 sur Euribor 3M) + 0.38	2,029	135 158,14	60 979,39	0,00	12 608,18
T-A-2012-36	N	0,00	A-1	902 340,65	6,15	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	112 489,02	40 695,56	0,00	30 180,01
T-A-2014-02	N	0,00	A-1	42 671,19	5,40	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	6 408,98	1 770,85	0,00	898,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	03/04/2023 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
Total général		0,00		41 464 312,61					3 467 320,41	1 050 988,87	0,00	494 014,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

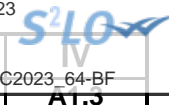
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES ^{03/04/2023}

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

03/04/2023

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	54	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	41 464 312,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

03/04/2023

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

03/04/2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A1.5**

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	28/9/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	28/09/2022
L	Concessions et droits similaires (logiciel)	5	28/09/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	28/09/2022
L	Agencements et aménagements de terrains (clôtures, mouvements de terre...)	15	28/09/2022
L	Constructions de bâtiments durables (gare routière, château d'eau...)	40	28/09/2022
L	Station d'épuration : ouvrages lourds	50	28/09/2022
L	Stations d'épuration : ouvrages courants (bassins de décantation, d'oxygénation...)	30	28/09/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	28/09/2022
L	Autres constructions (bâtiments légers, abris...)	15	28/09/2022
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable...	40	28/09/2022
L	Réseaux d'assainissement	60	28/09/2022
L	Outillage	10	28/09/2022
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), compteurs	15	28/09/2022
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières)...	15	28/09/2022
L	Organes de régulation (électronique, capteurs...)	5	28/09/2022
L	Appareil de laboratoires	10	28/09/2022
L	Agencements et aménagements du matériel et outillages techniques	10	28/09/2022
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10	28/09/2022
L	Véhicules légers (VL, vélos, motos...)	10	28/09/2022
L	Camions et véhicules industriels	8	28/09/2022
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	28/09/2022
L	Mobilier	5	28/09/2022
L	Autres immobilisations corporelles	5	28/09/2022



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		36 100,00	36 100,00	0,00	36 100,00
Liquidation judiciaire	0,00	28/06/2021	4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00
Redressement judiciaire	0,00	28/06/2021	5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00
Surendettement	0,00	28/06/2021	24 300,00	24 300,00	0,00	24 300,00
risque insolvabilité	0,00	28/06/2021	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		36 100,00	36 100,00	0,00	36 100,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 03/04/2023
Reçu en préfecture le 03/04/2023
Publié le 03/04/2023
ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 169 976,38	I 5 169 976,38
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 522 100,38	3 522 100,38
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,38	3 500 000,38
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	20 000,00	20 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 100,00	2 100,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 647 876,00	1 647 876,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 597 876,00	1 597 876,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 169 976,38	1 726 103,62	0,00	6 896 080,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 300 000,00	III 6 300 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 300 000,00	6 300 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 800 000,00	3 800 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 500 000,00	2 500 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 300 000,00	0,00	5 788 031,33	2 500 000,00	14 588 031,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 6 896 080,00
Ressources propres disponibles	IV 14 588 031,33
Solde	V = IV - II (6) 7 691 951,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

03/04/2023

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.7**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-APDI AS-TRAVAUX RESEAUX PLAN DE RELANCE	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 344 908,51	50 000,00	105 091,49
2018-NARBOVIA NARBOVIA	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	3 301 867,03	0,00	698 132,97
2018-STEP ARGELI STEP ARGELIERS MIREPEISSET	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00	300 319,77	1 494 148,00	5 205 532,23
2022-STEPPORTEL STEPPORTEL	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	12 246,00	1 513 196,00	474 558,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

03/04/2023

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,45	0,00	5,45
Adjoint administratif	C	2,50	0,00	2,50	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,95	0,00	1,95
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,50	0,00	14,50	10,80	2,50	13,30
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,50	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	1,50	1,50	3,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,40	0,00	0,40
Ingénieur principal	A	1,50	0,00	1,50	0,90	0,50	1,40
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,50	0,00	20,50	16,25	2,50	18,75

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail sur la période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT

(%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	TECH	525	0,00	A transfert	CDI
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	430	0,00	A transfert	CDI
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	461	0,00	A transfert	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	995	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Adjoint administratif		5	4 600,00
Adjoint administratif ppal 1ère		3	3 400,00
Adjoint administratif ppal 2 ème		3	2 000,00
Adjoint technique		4	1 800,00
Agent de maîtrise		1	500,00
Attaché		5	9 000,00
Attaché ppal		4	7 800,00
Educateur des APS PPAL 1ere cl		1	500,00
Ingénieur		1	650,00
Rédacteur		1	1 200,00
Rédacteur ppal 1er		4	4 050,00
Rédacteur ppal 2ème		2	4 000,00
Technicien		1	500,00
TOTAL GENERAL		35	40 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Affermage Narbonne du 1/1/2007 au 31/12/2023	VEOLIA	Véolia Eau Compagnie Générale des Eaux	SCA Société en commandite par actions	200 000,00
- Affermage Gruissan du 1/1/2007 au 31/12/2024	VEOLIA	Véolia Eau Compagnie Générale des Eaux	SCA Société en commandite par actions	100 000,00
- Affermage Peyriac de mer du 1/1/2007 au 31/12/2029	VEOLIA	Véolia Eau Compagnie Générale des Eaux	SCA Société en commandite par actions	5 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV – ANNEXES**
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.